



Kru Rémi Academy · pack gratuit

DELF B2

Exercices et corrigés

38 questions de compréhension des écrits, 2 sujets d'écrit et 2 sujets d'oral, avec tous les corrigés et les modèles de réponse.

Free practice pack. Exercises in French, like the exam. Answers at the back.

[Compréhension des écrits, série 1](#)

[Compréhension des écrits, série 2](#)

[Production écrite](#)

[Production orale](#)

[Corrigés de lecture](#)

[Modèles de réponse](#)

[Pour continuer](#)

Exercices originaux, écrits pour kruremi.com au format de l'examen. Ce ne sont pas des sujets officiels. Le DELF est délivré par le ministère français de l'Éducation nationale ; ce pack n'est pas affilié à France Éducation international.

Comment utiliser ce pack

1. Faites une série de lecture en temps limité, sans regarder les corrigés.
2. Corrigez-vous, puis lisez l'explication de chaque erreur.
3. Rédigez un sujet d'écrit sur une feuille, et comparez avec le modèle.
4. Préparez un sujet d'oral et dites votre réponse à voix haute.

Épreuve	Durée à l'examen
Compréhension de l'oral	30 min
Compréhension des écrits	1 h
Production écrite	1 h
Production orale	20 min (+ 30 min de préparation)

L'écoute ne tient pas dans un PDF. Les deux séries de compréhension de l'oral sont gratuites en ligne :

- [Écoute DELF B2, série 1](#)
- [Écoute DELF B2, série 2](#)

Compréhension des écrits, série 1

60 min · 19 questions

Exercice 1

Vous lisez cet article dans un magazine consacré à l'aménagement du territoire. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

ARTICLE DE PRESSE

Les villes moyennes, nouvelles terres promises des télétravailleurs

Pendant des décennies, le scénario semblait écrit d'avance : on faisait ses études dans une grande métropole, on y décrochait un premier emploi, puis on y restait, faute de débouchés ailleurs. Les villes de quarante à quatre-vingt mille habitants, elles, se vidaient lentement de leurs jeunes diplômés, au point que certains maires parlaient sans détour de « démenagement silencieux ». Or la tendance s'infléchit, et ce renversement tient largement à la banalisation du travail à distance.

Dans la commune de Valmoray, trente-deux mille habitants, le service d'urbanisme n'a jamais reçu autant de demandes de permis de rénover : les anciens ateliers du centre sont rachetés, divisés en lofts, transformés en bureaux partagés. « Il y a cinq ans, je n'aurais pas parié un euro là-dessus », reconnaît l'adjoint à l'économie, qui se souvient d'une rue commerçante aux vitrines vides. Aujourd'hui, une boulangerie y a rouvert et un café-librairie affiche complet chaque midi.

Les raisons de cet engouement ne sont pas mystérieuses. Le prix du mètre carré y est deux à trois fois inférieur à celui des grandes agglomérations, ce qui permet à un couple de cadres d'acheter une maison avec jardin là où il ne pouvait louer qu'un deux-pièces. Les trajets quotidiens se réduisent à quelques minutes, parfois à une promenade. Et la présence d'une gare reliée à la capitale en moins de deux heures rassure ceux qui doivent encore se rendre au siège de leur entreprise une ou deux fois par mois.

Cependant, les sociologues invitent à ne pas se laisser griser par ces premiers résultats. D'abord, le phénomène reste concentré sur les villes dotées d'une bonne desserte ferroviaire et d'une connexion numérique irréprochable ; celles qui en sont dépourvues ne voient rien venir. Ensuite, l'arrivée de ménages aisés fait mécaniquement grimper les prix, au détriment des habitants historiques. À Valmoray, le loyer moyen a augmenté de onze pour cent en trois ans, et plusieurs familles modestes ont dû s'éloigner vers les communes voisines. « On ne peut pas se réjouir d'un renouveau qui expulse ceux qui ont tenu la ville à bout de bras », avertit une chercheuse spécialiste des mobilités résidentielles.

Les collectivités tentent donc de réagir. Certaines imposent un quota de logements abordables dans chaque programme neuf ; d'autres réservent des locaux commerciaux à des loyers plafonnés pour éviter que les enseignes de passage ne chassent les artisans. Reste que ces outils sont longs à mettre en place et que le marché, lui, va vite.

Autre inconnue : la durabilité du mouvement. Plusieurs grandes entreprises, après avoir vanté la souplesse du travail à distance, réclament désormais le retour de leurs équipes au bureau trois jours par semaine. Si cette exigence se généralisait, les nouveaux arrivants se retrouveraient pris en étau entre des trajets devenus pénibles et une maison qu'ils ne pourraient plus revendre au prix d'achat. Les agents immobiliers locaux le disent à demi-mot : certains vendeurs commencent à baisser leurs prétentions.

Faut-il pour autant parler d'un feu de paille ? Les élus n'y croient guère. À leurs yeux, l'essentiel est ailleurs : les habitants qui s'installent s'inscrivent dans les clubs sportifs, créent des associations, ouvrent des commerces. Ils apportent des idées autant que des revenus. « Un territoire ne se réanime pas avec des câbles de fibre optique, résume l'adjoint, mais avec des gens qui décident d'y vivre, et pas seulement d'y dormir. »

Le véritable test viendra sans doute dans cinq ou dix ans, lorsque la nouveauté se sera estompée. Les villes moyennes sauront-elles retenir ceux qu'elles ont attirés ? Rien n'est moins sûr, mais pour la première fois depuis longtemps, la question se pose à elles de façon positive.

1. Quel est le sujet principal de l'article ?

- A** Le départ massif des jeunes diplômés vers les grandes métropoles
- B** La fermeture des commerces dans les centres-villes
- C** Le regain d'attractivité des villes moyennes grâce au télétravail
- D** Les avantages fiscaux accordés aux entreprises de province

2. Que signifie l'expression « déménagement silencieux » dans le premier paragraphe ?

- A** Un projet tenu secret par les élus
- B** Une opération de déménagement organisée par la mairie
- C** Un départ discret mais continu des jeunes
- D** Un déménagement sans bruit pour les voisins

3. Que montre l'exemple de la rue commerçante de Valmoray ?

- A** Que les commerces de proximité ne sont plus rentables
- B** Que la ville a su convaincre de grandes enseignes de s'installer
- C** Que la situation du centre-ville s'est nettement améliorée
- D** Que le service d'urbanisme manque de personnel

4. Selon l'article, quel atout des villes moyennes est présenté en premier ?

- A** La qualité de leurs écoles
- B** Leur offre culturelle
- C** Leurs salaires plus élevés
- D** Leur prix de l'immobilier plus bas

5. Pourquoi la desserte ferroviaire est-elle importante pour les nouveaux habitants ?

- A** Elle permet de travailler dans le train
- B** Elle leur permet d'aller occasionnellement au siège de leur entreprise
- C** Elle fait baisser le prix des loyers
- D** Elle attire davantage de touristes

6. Quel inconvénient de ce mouvement est souligné par les sociologues ?

- A** Il empêche les artisans de se former
- B** Il favorise la pollution des centres-villes
- C** Il réduit l'offre de transports publics
- D** Il provoque une hausse des loyers qui pénalise les habitants modestes

7. Que pensent les élus de l'idée d'un « feu de paille » ?

- A** Ils refusent d'en parler publiquement
- B** Ils ne la prennent pas vraiment au sérieux
- C** Ils la jugent probable et s'y préparent
- D** Ils estiment qu'elle concerne seulement les grandes villes

8. Quelle est l'attitude du journaliste dans la conclusion ?

- A** Il critique la politique des collectivités
- B** Il est certain du succès durable des villes moyennes
- C** Il annonce l'échec prochain du mouvement
- D** Il reste prudent tout en voyant un point positif nouveau

Exercice 2

Vous lisez cette chronique dans un hebdomadaire. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

CHRONIQUE D'OPINION

Éloge de l'ennui

Je me souviens d'un dimanche pluvieux de mon enfance. Les adultes faisaient la sieste, la télévision était en panne, et je m'étais couché sur le tapis du salon en me répétant que je m'ennuyais à mourir. Je ne savais pas encore que ce vide, que je jugeais insupportable, était en train de fabriquer ce que j'ai de plus précieux : mon imagination. Ce jour-là, j'ai inventé un pays entier avec des cartes, des fleuves et une langue approximative. J'avais huit ans.

Je repense à ce dimanche chaque fois que je vois un enfant, dans un train ou une salle d'attente, le nez collé à un écran dès que le silence menace. Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas : je ne suis pas un nostalgique qui prétend que « de mon temps, c'était mieux ». Les écrans offrent des merveilles, et je serais bien hypocrite de les condamner, moi qui écris ces lignes sur un ordinateur. Mais je soutiens qu'une société qui s'applique à supprimer le moindre instant de vide chez ses enfants leur retire quelque chose d'essentiel.

Que se passe-t-il, en effet, quand on s'ennuie ? Le cerveau, privé de sollicitations extérieures, ne s'éteint pas : il se met à errer, à associer des souvenirs, à échauffer des scénarios. Les psychologues ont un nom pour cela, la rêverie, et plusieurs études suggèrent qu'elle favorise la créativité et la capacité à

se projeter dans l'avenir. Autrement dit, ce que nous prenons pour une perte de temps est une phase de construction. Un enfant constamment occupé n'apprend jamais à se tenir compagnie à lui-même.

On m'objectera que les parents d'aujourd'hui, pris entre le travail et la fatigue, n'ont pas toujours le loisir d'inventer des jeux. C'est vrai, et je ne jette la pierre à personne. Mais l'ennui ne demande justement aucune invention : il suffit de ne rien proposer. La difficulté est psychologique plutôt que matérielle. Nous avons peur de voir nos enfants désœuvrés, comme si leur désœuvrement était la preuve de notre échec éducatif. Nous remplissons leurs semaines d'activités, de stages, de cours particuliers, et nous nous félicitons de cet emploi du temps surchargé, alors qu'il trahit souvent notre propre angoisse du vide.

Il existe pourtant une vertu plus discrète de l'ennui : il apprend la patience. Attendre sans distraction, supporter l'inconfort de ne rien faire, c'est un muscle qui se travaille. Or ce muscle s'atrophie. Combien d'adultes sont incapables de patienter trois minutes à une caisse sans sortir leur téléphone ? Si nous n'y prenons garde, nous formerons une génération qui ne saura plus ni attendre, ni se concentrer, ni se taire.

Je ne propose donc pas d'interdire quoi que ce soit. Les interdictions suscitent la curiosité et, pour l'adolescent surtout, deviennent de véritables aimants. Je propose quelque chose de plus modeste et de plus difficile : réhabiliter l'ennui. Prévoir, chaque semaine, des plages sans programme. Résister à la tentation de combler le silence. Accepter, quand un enfant

geint qu'il ne sait pas quoi faire, de répondre simplement : « Eh bien, trouve ».

Certains y verront une provocation, voire une forme de paresse parentale. J'y vois, au contraire, un acte de confiance. Dire à un enfant de s'ennuyer, c'est lui dire qu'il possède en lui assez de ressources pour que le monde, un jour de pluie, ne lui soit pas nécessaire.

9. Quel est le rôle de l'anecdote du dimanche pluvieux ?

- A** Elle sert à critiquer les adultes de l'époque
- B** Elle illustre l'idée que l'ennui peut être fécond
- C** Elle prouve que la télévision nuit à l'imagination
- D** Elle montre que l'auteur a eu une enfance malheureuse

10. Pourquoi l'auteur écrit-il « Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas » ?

- A** Il veut éviter d'être pris pour quelqu'un qui rejette les écrans en bloc
- B** Il craint d'être mal compris par les enfants
- C** Il reproche aux lecteurs de ne pas l'écouter
- D** Il annonce qu'il va changer d'avis

11. Selon l'auteur, que fait le cerveau lorsqu'on s'ennuie ?

- A** Il se met à rêvasser, ce qui peut stimuler la créativité
- B** Il cherche automatiquement une activité
- C** Il s'arrête de fonctionner
- D** Il devient plus sensible au stress

12. Que reproche-t-il à l'emploi du temps surchargé des enfants ?

- A** Il reflète souvent l'angoisse des parents face au vide
- B** Il fatigue les enseignants
- C** Il empêche les enfants de dormir
- D** Il coûte trop cher aux familles

13. Comment l'auteur répond-il à l'objection du manque de temps des parents ?

- A** Il estime qu'il suffit de ne rien proposer, ce qui ne demande pas d'effort
- B** Il leur conseille de travailler moins
- C** Il demande aux écoles de s'en charger
- D** Il propose une liste de jeux à inventer

14. Que signifie l'expression « ce muscle s'atrophie » ?

- A** La capacité à patienter diminue faute d'être exercée
- B** La patience devient plus forte avec l'âge
- C** Les adultes sont de plus en plus stressés
- D** Les enfants manquent d'activité physique

15. Pourquoi l'auteur refuse-t-il d'interdire les écrans ?

- A** Parce que c'est techniquement impossible
- B** Parce que les enfants s'en lassent vite
- C** Parce que les interdictions peuvent rendre l'objet plus attirant
- D** Parce qu'il utilise lui-même un ordinateur

16. Quelle est la conclusion de l'auteur ?

- A** L'ennui est une forme de paresse parentale
- B** Laisser un enfant s'ennuyer, c'est lui faire confiance
- C** Il faut s'inspirer de l'éducation d'autrefois
- D** Les parents doivent proposer davantage d'activités

Exercice 3

Vous lisez ce courrier publié dans un journal local. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

COURRIER DES LECTEURS

Madame la rédactrice en chef,

Votre dossier sur la piétonnisation du centre-ville m'a laissé perplexe. Vous y présentez la mesure comme une évidence : moins de voitures, plus de cafés en terrasse, un air plus pur. Certes. Mais avez-vous songé à ceux pour qui la voiture n'est pas un luxe ? J'habite à six kilomètres de la place du marché, je n'ai pas de ligne de bus directe, et ma mobilité est réduite.

Pour les gens comme moi, la fermeture des rues n'est pas un progrès, c'est une assignation à résidence.

Je ne conteste pas les bienfaits d'un centre apaisé. Je constate seulement que ceux qui décident se déplacent presque tous à pied ou à vélo et parlent volontiers au nom de tous. Qu'on prévoie donc, avant de fermer quoi que ce soit, des navettes régulières et des places réservées. Sans cela, on ne fera pas un centre-ville plus vivant, mais un centre-ville réservé aux bien-portants.

Avec mes respectueuses salutations,
Georges Landrin, Chaumont-les-Prés

17. Quelle est l'intention principale de l'auteur de ce courrier ?

- A** Proposer un nouveau projet de piétonnisation
- B** Féliciter le journal pour son dossier
- C** Demander la réouverture immédiate des rues
- D** Nuancer un point de vue qu'il juge trop unilatéral

18. Que signifie « une assignation à résidence » dans ce contexte ?

- A** Une aide au logement
- B** L'impossibilité pratique de sortir de chez soi
- C** Une obligation légale de déménager
- D** Une amende pour les automobilistes

19. Que demande l'auteur avant toute nouvelle fermeture de rue ?

- A** Une baisse des impôts locaux
- B** Un référendum local
- C** Des solutions de transport et de stationnement adaptées
- D** Des pistes cyclables supplémentaires

Compréhension des écrits, série 2

60 min · 19 questions

Exercice 1

Vous lisez cet article dans un quotidien régional. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

ARTICLE DE PRESSE

Les bibliothèques se réinventent en « troisième lieu »

Il y a une dizaine d'années, la médiathèque de Saint-Aubriac ressemblait à ce que l'on imagine d'une bibliothèque : des rayonnages sévères, un silence de cathédrale, des lecteurs fidèles mais de moins en moins nombreux. Aujourd'hui, un samedi après-midi, on y croise des adolescents qui disputent un tournoi de jeux vidéo, des retraités penchés sur un atelier de généalogie, des parents qui bricolent avec leurs enfants autour d'une imprimante en trois dimensions. Le prêt de livres n'a pas disparu, mais il n'est plus l'unique raison de pousser la porte.

Cette mue s'inspire d'un concept popularisé par les sociologues : celui de « troisième lieu », un espace qui n'est ni le domicile ni le travail, où l'on se rend librement pour se rencontrer, s'informer ou simplement être ensemble. Le café, le club sportif ou le centre social en sont des exemples. Les bibliothécaires de la région ont compris qu'ils pouvaient occuper cette place, à condition d'accepter de bousculer leurs habitudes.

Concrètement, cela passe d'abord par les horaires. La médiathèque ouvre désormais le dimanche et jusqu'à vingt-deux heures trois soirs par semaine, au moment où les actifs sont enfin disponibles. Cela passe aussi par l'aménagement : fauteuils déplaçables, cabines pour travailler en visioconférence, coin de lecture pour les tout-petits, cuisine ouverte au public. « Nous avons supprimé les panneaux d'interdiction, raconte la directrice. Les gens boivent un café en lisant, et nous n'avons pas vu une seule page tachée. » Les chiffres lui donnent raison : la fréquentation a progressé de quarante pour cent en quatre ans, et surtout, le public s'est rajeuni. Les personnes qui n'avaient jamais emprunté un ouvrage viennent désormais pour une activité, puis, de fil en aiguille, repartent avec un roman sous le bras. Plusieurs études menées dans d'autres villes confirment cet effet d'entraînement.

Tout le monde n'applaudit pas pour autant. Certains lecteurs historiques regrettent le calme d'autrefois et se plaignent du bruit lors des ateliers. D'autres, plus radicaux, craignent que la mission première de l'institution, la promotion de la lecture, ne soit diluée dans une offre de loisirs que d'autres structures proposent déjà. La directrice écarte l'objection : « Nous n'avons pas cessé de défendre le livre. Nous avons simplement cessé de l'attendre derrière un comptoir. » Pour apaiser les tensions, elle a créé des espaces distincts, l'étage supérieur restant réservé au silence.

Reste la question des moyens. Transformer un lieu coûte cher, et élargir les horaires suppose davantage de personnel. Or les

budgets culturels des communes comptent parmi les premiers à être rabotés en période de restriction. À Saint-Aubriac, le projet n'a vu le jour que grâce à une subvention régionale et à l'engagement d'une trentaine de bénévoles, qui assurent l'accueil du dimanche. Les syndicats de bibliothécaires, eux, tiennent à rappeler que le bénévolat ne saurait remplacer des postes qualifiés.

Pourtant, les municipalités qui hésitaient encore regardent l'exemple avec attention. Dans un contexte où les lieux de sociabilité gratuits se raréfient, une bibliothèque ouverte à tous, sans obligation de consommer, apparaît comme une ressource rare. Un élu d'une commune voisine l'admet volontiers : « On pensait construire un équipement culturel ; en réalité, on a retrouvé une place de village. »

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact durable de cette transformation sur les pratiques de lecture. Mais à Saint-Aubriac, une chose est sûre : le silence n'est plus le principal critère de réussite d'une bibliothèque.

1. Quel est le thème central de l'article ?

- A** La diminution du nombre de livres empruntés
- B** La transformation des bibliothèques en lieux de rencontre et d'activités
- C** Le développement des bibliothèques numériques
- D** Le manque de bénévoles dans le secteur culturel

2. Que désigne l'expression « troisième lieu » ?

- A** Une annexe de la bibliothèque située à l'étage
- B** Un espace ni domestique ni professionnel, où l'on se retrouve librement
- C** Un espace de travail partagé
- D** Un lieu réservé aux activités des enfants

3. Quelle modification concerne les horaires de la médiathèque ?

- A** Elle réserve des horaires aux retraités
- B** Elle ferme plus tôt le samedi
- C** Elle ouvre uniquement pendant les vacances
- D** Elle ouvre le dimanche et tard en soirée certains jours

4. Que veut montrer la directrice avec l'exemple du café et des pages tachées ?

- A** Que la médiathèque gagne de l'argent grâce au café
- B** Que les panneaux d'interdiction étaient inefficaces
- C** Que les règles assouplies n'ont pas entraîné de dégradations
- D** Que les lecteurs sont peu soigneux

5. Quel effet les activités ont-elles sur les nouveaux publics ?

- A** Elles n'ont aucun effet mesurable
- B** Elles les amènent progressivement à emprunter des ouvrages
- C** Elles les poussent à s'inscrire dans d'autres structures
- D** Elles les éloignent des livres

6. Quelle crainte exprime une partie des lecteurs historiques ?

- A** Que le prix des abonnements augmente
- B** Que la mission de promotion de la lecture soit diluée
- C** Que les bénévoles soient mal formés
- D** Que les enfants n'aient plus accès aux livres

7. Que signifie « rabotés » dans la phrase « les budgets culturels [...] comptent parmi les premiers à être rabotés » ?

- A** Reportés
- B** Contrôlés
- C** Augmentés
- D** Réduits

8. Que pense l'auteur de l'article du bénévolat dans ce projet ?

- A** Il l'interdit pour des raisons légales
- B** Il l'ignore complètement
- C** Il rapporte l'opinion des syndicats, qui rappellent ses limites
- D** Il le présente comme la solution idéale

Exercice 2

Vous lisez cette tribune publiée dans un journal national. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

TRIBUNE

Rendez-nous l'écriture à la main

Un instituteur de mes amis m'a confié récemment une anecdote qui m'a glacé : dans sa classe de CM2, plusieurs

élèves se plaignent de crampes au bout de dix lignes, et d'autres n'arrivent plus à relire leurs propres notes. Faut-il s'en étonner ? Dans de nombreux établissements, le clavier remplace progressivement le stylo, au nom de la modernité et de l'efficacité. Je voudrais ici défendre, sans rougir, une pratique que l'on croit à tort dépassée.

Commençons par ce que l'on sait. Plusieurs travaux de neurosciences comparent des étudiants qui prennent des notes à la main et d'autres qui les tapent. Les premiers retiennent mieux, comprennent plus en profondeur, et le résultat n'a rien de mystérieux : écrire à la main est lent, donc on est contraint de reformuler, de hiérarchiser, de choisir. Le clavier, lui, permet de tout transcrire, presque sans réfléchir. On croit gagner du temps, on perd en compréhension.

On me répondra que l'efficacité compte, et qu'aucun employeur ne demandera demain à un jeune diplômé de rédiger ses rapports au stylo. J'en conviens, et je ne plaide pas pour la suppression des outils numériques. Mon argument est d'une autre nature : l'écriture manuscrite n'est pas seulement un moyen de communiquer, c'est un moyen de penser. Le geste qui trace la lettre, la main qui hésite, la rature qui corrige : tout cela engage le corps tout entier dans l'élaboration de la pensée. Les orthophonistes constatent d'ailleurs que les enfants qui apprennent à écrire en cursive reconnaissent plus facilement les lettres et lisent plus tôt.

Il y a, en outre, une dimension que les statistiques saisissent mal. Une lettre manuscrite a une odeur, un rythme, une personnalité. Qui n'a jamais conservé, dans un tiroir, la carte

d'un proche disparu, rien que pour revoir son écriture ? Un courriel, aussi chaleureux soit-il, ne laisse pas cette trace. En abandonnant l'écriture à la main, nous renonçons à une forme d'intimité que nous ne retrouverons pas.

Des esprits chagrins me reprocheront d'idéaliser. Après tout, beaucoup d'enfants détestent écrire et ont une graphie illisible. Certes, mais la solution n'est pas de les dispenser d'un apprentissage difficile : c'est de le leur enseigner mieux, avec patience et du temps, deux ressources que les programmes actuels leur comptent avec une avarice coupable. Que dirait-on si l'on supprimait la lecture à voix haute parce que certains élèves bégayaient ?

Je n'ignore pas que les adolescents ont grandi avec les claviers tactiles et qu'ils y sont plus à l'aise. Raison de plus pour ne pas leur laisser croire que c'est la seule voie. Qu'ils tapent leurs devoirs, soit, mais qu'ils écrivent au stylo leurs résumés, leurs brouillons, leurs premières idées. C'est dans ce va-et-vient entre les deux outils que se forme un esprit complet.

Ma proposition est simple : garantir, dans chaque classe de primaire, une heure quotidienne d'écriture manuscrite, et exiger au collège que les prises de notes se fassent à la main. Cela ne coûte presque rien, et cela rapportera bien davantage que n'importe quelle tablette distribuée à grand bruit. Rendez-nous l'écriture à la main : nos enfants ne s'en porteront que mieux.

9. Quelle est la thèse de l'auteur ?

- A** Les enseignants doivent être mieux payés
- B** Le clavier est supérieur au stylo à tous égards
- C** Il faut préserver et valoriser l'écriture manuscrite à l'école
- D** L'écriture à la main doit être supprimée à l'école

10. Que sert à illustrer l'anecdote de l'instituteur ?

- A** Le coût des fournitures scolaires
- B** L'efficacité des méthodes modernes
- C** La fatigue des enseignants
- D** Les difficultés concrètes de certains élèves avec l'écriture

11. Pourquoi les étudiants qui écrivent à la main retiennent-ils mieux, selon l'auteur ?

- A** Parce qu'ils sont plus motivés
- B** Parce qu'ils utilisent un meilleur papier
- C** Parce qu'ils écrivent plus vite
- D** Parce que la lenteur les oblige à reformuler et à sélectionner

12. Quelle concession l'auteur fait-il à ses opposants ?

- A** Il reconnaît que le stylo est moins pratique pour les enfants
- B** Il accepte l'abandon de l'écriture manuscrite au collège
- C** Il admet que les neurosciences se trompent
- D** Il reconnaît que les employeurs n'exigent pas de rapports manuscrits

13. Que veut dire l'auteur par « c'est un moyen de penser » ?

- A** Les gens intelligents écrivent mieux
- B** L'écriture manuscrite est un exercice de calligraphie
- C** Le geste d'écrire participe à la construction de la réflexion
- D** On pense plus vite en écrivant à la main

14. Quel est le rôle de l'exemple de la lecture à voix haute et du bégaiement ?

- A** Il illustre le manque de temps à l'école
- B** Il propose une nouvelle matière scolaire
- C** Il montre que les élèves ont des difficultés de prononciation
- D** Il dénonce l'idée de supprimer un apprentissage parce qu'il est difficile

15. Quel ton domine dans la tribune ?

- A** Neutre et descriptif
- B** Engagé, avec des concessions argumentées
- C** Résigné et pessimiste
- D** Ironique envers les élèves

16. Quelle mesure concrète l'auteur propose-t-il ?

- A** Distribuer des tablettes à tous les élèves
- B** Remplacer les examens par des dictées
- C** Une heure quotidienne d'écriture manuscrite en primaire et des notes à la main au collège
- D** Supprimer les devoirs sur ordinateur

Exercice 3

Vous lisez cette note affichée dans une résidence. Lisez le texte, puis répondez aux questions en choisissant la bonne réponse.

NOTE D'INFORMATION

Note aux copropriétaires et aux locataires

Le conseil syndical vous informe que les travaux de ravalement de la façade côté rue débuteront le lundi 4 novembre et devraient durer environ huit semaines, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Un échafaudage sera installé devant l'entrée principale, qui restera néanmoins accessible par un couloir protégé.

Nous sommes conscients que ces travaux occasionneront des désagréments, notamment sonores entre 8 heures et 17 heures. Nous demandons à ceux qui travaillent à domicile de se faire connaître auprès du gardien, afin d'étudier au cas par cas les possibilités d'aménagement. Par ailleurs, les fenêtres de la façade concernée devront rester fermées aux heures de chantier ; les ouvriers n'entreront chez personne sans accord préalable.

Le coût total des travaux, voté en assemblée générale, sera réparti selon les millièmes de chacun. Un échéancier de paiement peut être proposé aux ménages qui en feraient la demande avant le 25 octobre. Nous vous remercions de votre compréhension.

17. Quel est l'objectif principal de cette note ?

- A** Demander l'approbation d'un budget
- B** Signaler un accident sur le chantier
- C** Proposer la vente d'un local
- D** Annoncer des travaux et en préciser les conséquences pour les habitants

18. Que demande le conseil syndical aux personnes qui travaillent chez elles ?

- A** De payer une indemnité
- B** De signer une pétition
- C** De se signaler au gardien pour trouver des arrangements
- D** De quitter leur logement pendant les travaux

19. Que sous-entend l'expression « sous réserve de conditions météorologiques favorables » ?

- A** Les ouvriers seront payés selon la météo
- B** Les travaux n'auront lieu que s'il pleut
- C** La façade sera lavée à l'eau de pluie
- D** La durée annoncée pourrait être dépassée en cas de mauvais temps

Production écrite

Durée à l'examen : 1 h

Sujet 1 : Pour la semaine de quatre jours

Contribution à un forum · 250 à 300 mots

Un forum en ligne sur le monde du travail lance la question suivante : « La semaine de quatre jours doit-elle devenir la norme ? » Vous réagissez à ce débat en défendant votre point de vue. Vous rédigez une contribution argumentée d'au moins 250 mots, en développant vos arguments et en les illustrant par des exemples.

CE QUE VÉRIFIE LE CORRECTEUR

- Registre adapté à un forum (soutenu mais direct), message structuré et lisible
- Plan clair : introduction qui pose le sujet, arguments hiérarchisés en paragraphes distincts, conclusion
- Position nettement affirmée, appuyée par au moins deux arguments développés et des exemples concrets
- Connecteurs logiques variés (en effet, d'une part... d'autre part, certes... mais, par conséquent, en revanche)
- Nuance : prise en compte d'un point de vue opposé, puis réfutation ou concession
- Correction de la langue : grammaire, conjugaison, subjonctif, orthographe, ponctuation et richesse du lexique

Sujet 2 : Centres-villes sans voitures

Lettre formelle · 250 à 300 mots

Votre maire envisage d'interdire les voitures dans le centre-ville. Vous êtes habitant(e) de la commune et vous n'êtes pas d'accord avec ce projet, ou vous le soutenez. Vous écrivez au maire une lettre formelle d'au moins 250 mots pour exprimer et défendre votre position, en proposant des arguments solides et, si possible, des solutions.

CE QUE VÉRIFIE LE CORRECTEUR

- Registre formel : formules d'appel et de politesse, vouvoiement, absence de familiarité
- Plan clair : introduction qui pose le sujet, arguments hiérarchisés en paragraphes distincts, conclusion
- Position nettement affirmée, appuyée par au moins deux arguments développés et des exemples concrets
- Connecteurs logiques variés (en effet, d'une part... d'autre part, certes... mais, par conséquent, en revanche)
- Nuance : prise en compte d'un point de vue opposé, puis réfutation ou concession
- Correction de la langue : grammaire, conjugaison, subjonctif, orthographe, ponctuation et richesse du lexique

Production orale

Durée à l'examen : 20 min (+ 30 min de préparation)

Sujet 1 : Le droit à la déconnexion

30 min de préparation · 20 min de parole

Vous tirez au sort un document qui présente un sujet de débat de société (la vie professionnelle). Vous disposez de 30 minutes pour le lire et préparer votre intervention. Vous présenterez ensuite le thème soulevé par le document, vous donnerez votre point de vue de manière argumentée pendant cinq à sept minutes, puis vous débattrez avec l'examineur pendant dix à treize minutes.

DOCUMENT

Joignable partout, tout le temps

Il est 21 h 30 et le téléphone vibre : un supérieur demande un dossier « pour demain matin ». Cette scène, devenue banale, inquiète les spécialistes du travail. Selon une enquête récente, près d'un salarié sur deux consulte ses messages professionnels le soir ou le week-end. Les partisans du « droit à la déconnexion » estiment que cette disponibilité permanente use les équipes et brouille la frontière entre vie privée et travail. Ils réclament des règles précises : pas de courriels après 19 heures, pas de sollicitations pendant les congés.

Les employeurs, eux, rappellent que beaucoup de secteurs fonctionnent avec des horaires décalés et que la souplesse profite aussi aux salariés, libres de s'organiser comme ils le

souhaitent. Certains syndicats craignent surtout qu'une loi trop rigide ne soit contournée. Entre protection de la santé et liberté d'organisation, le débat reste ouvert.

CONSEILS

- Utilisez les 30 minutes de préparation pour dégager la problématique du document, puis notez un plan en 2 ou 3 parties avec un exemple par partie
- Ne lisez pas vos notes : regardez l'examineur et variez le rythme pour tenir 5 à 7 minutes
- Annoncez votre plan dès l'introduction et utilisez des connecteurs (tout d'abord, par ailleurs, en revanche, en conclusion)
- Pendant le débat, écoutez bien la question, reformulez si besoin, concédez un point quand c'est juste, puis défendez votre position avec un exemple personnel

Sujet 2 : Les voitures dans les centres-villes

30 min de préparation · 20 min de parole

Vous tirez au sort un document qui présente un sujet de débat de société (l'urbanisme et la mobilité). Vous disposez de 30 minutes pour le lire et préparer votre intervention. Vous présenterez ensuite le thème soulevé par le document, vous donnerez votre point de vue de manière argumentée pendant cinq à sept minutes, puis vous débattrez avec l'examineur pendant dix à treize minutes.

DOCUMENT

Place aux piétons ?

De plus en plus de villes européennes ferment leur centre aux voitures. Rues réservées aux piétons, pistes cyclables, terrasses agrandies : les partisans de cette politique affirment que l'air est plus pur, les accidents moins nombreux et que l'on y flâne enfin avec plaisir. Plusieurs commerçants constatent même une hausse de leur chiffre d'affaires.

Mais la mesure ne fait pas l'unanimité. Des artisans qui transportent du matériel, des personnes âgées ou handicapées, des habitants des communes rurales sans transports en commun suffisants dénoncent une ville réservée à ceux qui peuvent se déplacer à pied ou à vélo. Certains redoutent aussi que les quartiers périphériques ne subissent davantage de circulation. Pour les uns, c'est la ville de demain ; pour les autres, une décision prise par des urbains privilégiés.

CONSEILS

- Utilisez les 30 minutes de préparation pour dégager la problématique du document, puis notez un plan en 2 ou 3 parties avec un exemple par partie
- Ne lisez pas vos notes : regardez l'examineur et variez le rythme pour tenir 5 à 7 minutes
- Annoncez votre plan dès l'introduction et utilisez des connecteurs (tout d'abord, par ailleurs, en revanche, en conclusion)
- Pendant le débat, écoutez bien la question, reformulez si besoin, concédez un point quand c'est juste, puis défendez votre position avec un exemple personnel

Corrigés de lecture

Série 1 : réponses

1 C	2 C	3 C	4 D	5 B	6 D	7 B	8 D	9 B	10 A
11 A	12 A	13 A	14 A	15 C	16 B	17 D	18 B	19 C	

- 1. C** Le texte annonce que « la tendance s'infléchit, et ce renversement tient largement à la banalisation du travail à distance ».
- 2. C** Les villes « se vidaient lentement de leurs jeunes diplômés » : le départ est progressif et peu visible.
- 3. C** On y voit désormais une boulangerie rouverte et un café-librairie qui affiche complet, alors que les vitrines étaient vides.
- 4. D** « Le prix du mètre carré y est deux à trois fois inférieur à celui des grandes agglomérations ».
- 5. B** La gare « rassure ceux qui doivent encore se rendre au siège de leur entreprise une ou deux fois par mois ».
- 6. D** Le loyer moyen a augmenté de onze pour cent et « plusieurs familles modestes ont dû s'éloigner ».
- 7. B** « Les élus n'y croient guère » : pour eux, l'essentiel est que les habitants s'impliquent dans la vie locale.
- 8. D** « Rien n'est moins sûr, mais pour la première fois depuis longtemps, la question se pose à elles de façon positive ».
- 9. B** L'auteur raconte que ce vide « était en train de fabriquer [...] mon imagination » : il en tire sa thèse.
- 10. A** Il précise qu'il n'est pas un nostalgique et qu'il ne condamne pas les écrans.

11. A Le cerveau « se met à errer, à associer des souvenirs » ; la rêverie « favorise la créativité ».

12. A Cet emploi du temps « trahit souvent notre propre angoisse du vide ».

13. A « L'ennui ne demande justement aucune invention : il suffit de ne rien proposer ».

14. A Le « muscle » désigne la patience : on le perd faute de l'entraîner, comme le montre l'exemple de la caisse.

15. C Les interdictions « suscitent la curiosité » et « deviennent de véritables aimants ».

16. B « J'y vois, au contraire, un acte de confiance ».

17. D Il reconnaît des avantages (« Certes ») mais reproche au dossier de présenter la mesure « comme une évidence ».

18. B Sans voiture ni bus direct, l'auteur se sent bloqué chez lui : l'expression est une image forte, non juridique.

19. C « Qu'on prévoie donc [...] des navettes régulières et des places réservées ».

Série 2 : réponses

1 **B**

2 **B**

3 **D**

4 **C**

5 **B**

6 **B**

7 **D**

8 **C**

9 **C**

10 **D**

11 **D**

12 **D**

13 **C**

14 **D**

15 **B**

16 **C**

17 **D**

18 **C**

19 **D**

1. B L'article décrit une médiathèque devenue un « troisième lieu » où l'on vient « se rencontrer, s'informer ou simplement être ensemble ».

- 2. B** C'est « un espace qui n'est ni le domicile ni le travail, où l'on se rend librement ».
- 3. D** Elle ouvre « le dimanche et jusqu'à vingt-deux heures trois soirs par semaine », pour les actifs.
- 4. C** « Nous avons supprimé les panneaux d'interdiction [...] et nous n'avons pas vu une seule page tachée ».
- 5. B** Ces personnes viennent pour une activité, puis « repartent avec un roman sous le bras ».
- 6. B** Ils craignent que la promotion de la lecture « ne soit diluée dans une offre de loisirs ».
- 7. D** Le contexte (« période de restriction ») indique que les budgets sont diminués.
- 8. C** Les syndicats rappellent que « le bénévolat ne saurait remplacer des postes qualifiés » : le journaliste rapporte ce point de vue sans le trancher.
- 9. C** L'auteur veut « défendre, sans rougir, une pratique que l'on croit à tort dépassée » et conclut : « Rendez-nous l'écriture à la main ».
- 10. D** Des élèves ont des crampes et ne relisent plus leurs notes : l'anecdote introduit un problème.
- 11. D** « Écrire à la main est lent, donc on est contraint de reformuler, de hiérarchiser, de choisir ».
- 12. D** « J'en conviens » : aucun employeur ne demandera des rapports écrits au stylo.
- 13. C** Le geste « engage le corps tout entier dans l'élaboration de la pensée ».
- 14. D** L'auteur répond à ceux qui voudraient dispenser les enfants d'écrire : on n'abandonne pas un apprentissage à cause de difficultés.

15. B L'auteur défend sa position avec conviction (« sans rougir ») tout en reconnaissant des objections.

16. C Il propose « une heure quotidienne d'écriture manuscrite » en primaire et des prises de notes à la main au collège.

17. D La note annonce le ravalement de façade et ses désagréments (bruit, échafaudage, fenêtres).

18. C Elles doivent « se faire connaître auprès du gardien, afin d'étudier au cas par cas les possibilités d'aménagement ».

19. D Les huit semaines sont une estimation : le mauvais temps pourrait retarder le chantier.

Modèles de réponse

Écrit, sujet 1 : Pour la semaine de quatre jours

Bonjour à tous,

La question de la semaine de quatre jours me paraît essentielle, et je suis convaincu qu'elle mérite de devenir la norme, à condition d'être bien encadrée.

Tout d'abord, la productivité n'est pas proportionnelle au nombre d'heures passées au bureau. Plusieurs entreprises qui ont testé ce système ont constaté que leurs salariés, plus reposés, commettaient moins d'erreurs et se concentraient davantage. En effet, un employé qui dispose de trois jours de repos revient le lundi avec une énergie renouvelée, ce qui profite autant à lui qu'à son employeur.

Ensuite, cette organisation améliore l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les parents peuvent s'occuper de leurs enfants, les étudiants salariés peuvent réviser, et chacun peut consacrer du temps à une activité associative ou sportive. À long terme, cela réduit aussi l'épuisement professionnel, dont le coût pour la société est considérable.

Certes, on m'objectera que concentrer la même charge de travail sur quatre jours risque de provoquer de la fatigue, surtout dans les métiers physiques ou ceux qui exigent une présence continue, comme l'hôpital ou le commerce. Cette réserve est légitime.

Néanmoins, elle ne condamne pas le principe : il suffit d'adapter le dispositif secteur par secteur et de recruter lorsque c'est nécessaire.

Enfin, moins de déplacements signifie aussi moins de pollution et moins de dépenses pour les ménages, ce qui constitue un avantage collectif non négligeable.

En conclusion, la semaine de quatre jours n'est pas un luxe mais un investissement. Pour qu'elle réussisse, il faut toutefois négocier les modalités avec les salariés et les évaluer régulièrement. Je serais curieux de lire vos expériences.

Cordialement,
Julien

Écrit, sujet 2 : Centres-villes sans voitures

Marie Lambert
12, rue des Tilleuls
Lyonval, le 14 mars

Monsieur le Maire,
Mairie de Lyonval

Objet : projet de piétonnisation du centre-ville

Monsieur le Maire,

Habitante du centre depuis quinze ans, j'ai appris avec intérêt votre projet d'interdire les voitures dans le cœur de la commune. Je tiens

à vous dire que je le soutiens pleinement, tout en vous proposant quelques ajustements.

Le premier avantage est évident : la qualité de vie. Les rues sont aujourd'hui bruyantes et polluées, et les enfants ne peuvent pas jouer devant l'école sans danger. Une zone piétonne permettrait de retrouver un espace calme, propice aux rencontres et aux terrasses. En outre, plusieurs villes voisines ont constaté que les commerces avaient vu leur fréquentation augmenter après une telle mesure, car les piétons flânent davantage que les automobilistes pressés.

Je comprends néanmoins les inquiétudes des commerçants et des personnes âgées. Certains craignent de perdre leur clientèle, d'autres de ne plus pouvoir accéder aux services. Ces craintes ne doivent pas être ignorées. C'est pourquoi je vous suggère trois mesures : créer des parkings relais gratuits à l'entrée de la ville, prévoir une navette électrique fréquente et autoriser les livraisons tôt le matin. Par ailleurs, une période d'essai de six mois permettrait d'évaluer les effets réels du dispositif avant toute décision définitive.

Enfin, il serait utile d'associer les habitants à la réflexion, par exemple au moyen d'une réunion publique, afin que le projet soit compris et accepté de tous.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma lettre et je reste à votre disposition pour participer à ce travail de concertation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Lambert

Oral, sujet 1 : Le droit à la déconnexion

Introduction. Le document pose une question qui nous concerne presque tous : jusqu'où un employeur peut-il joindre un salarié en dehors des heures de travail ? Le sujet est d'autant plus actuel que la technologie rend chacun joignable en permanence. Ma problématique sera la suivante : faut-il imposer par la loi un droit à la déconnexion, ou laisser chaque entreprise s'organiser ? Je défendrai l'idée qu'une règle commune est nécessaire, mais qu'elle doit rester souple. Je procéderai en trois temps.

Première partie : les risques de la connexion permanente.

Lorsqu'on ne peut jamais couper, on ne se repose plus vraiment. Les spécialistes parlent d'épuisement professionnel, et les troubles du sommeil sont fréquents. Par exemple, un cadre qui vérifie ses messages avant de dormir finit par penser à son travail même pendant le dîner en famille. Cette pression touche aussi la vie de couple et la qualité de présence auprès des enfants.

Deuxième partie : les arguments de la souplesse. Il serait cependant injuste de les ignorer. Certains salariés apprécient de pouvoir quitter le bureau plus tôt pour répondre à un message plus tard. Dans les métiers de santé ou de dépannage, une astreinte est parfois indispensable. Une interdiction générale risquerait donc de pénaliser ceux qui choisissent cette organisation.

Troisième partie : ma position. Je pense qu'il faut un principe clair, avec des exceptions négociées. L'entreprise devrait garantir que personne n'est sanctionné pour ne pas répondre hors horaires, sauf cas d'urgence définis à l'avance. Des outils simples, comme l'envoi différé des courriels, aident beaucoup. Enfin, les managers doivent donner l'exemple : une règle que les chefs ne respectent pas n'a aucune valeur.

Conclusion. Le droit à la déconnexion n'est pas un luxe : c'est une protection de la santé et du temps libre. À condition d'être adapté aux réalités de chaque métier, il peut aussi améliorer la performance, car des salariés reposés travaillent mieux.

Question 1 : Ne pensez-vous pas que la loi limite la liberté des salariés qui préfèrent travailler le soir ? Réponse : Si, dans certains cas. C'est pourquoi je propose un principe avec des exceptions négociées plutôt qu'une interdiction absolue, ce qui préserve le libre choix de chacun.

Question 2 : Qui doit être responsable : l'État ou l'entreprise ?

Réponse : L'État fixe le cadre minimum, mais c'est dans l'entreprise, avec les représentants du personnel, que les règles concrètes doivent se décider, car les besoins varient selon les métiers.

Question 3 : Et vous, personnellement, arrivez-vous à vous déconnecter ? Réponse : Pas toujours, honnêtement. Je me force à éteindre les notifications le soir, et j'ai constaté que je dormais mieux et que j'étais plus efficace le lendemain.

Oral, sujet 2 : Les voitures dans les centres-villes

Introduction. Ce document traite de la place de la voiture dans nos villes, un sujet qui oppose deux visions de l'espace public. Ma problématique : peut-on rendre le centre-ville aux piétons sans exclure ceux qui dépendent de la voiture ? Je pense que oui, à condition d'accompagner la mesure. Mon exposé comportera trois parties.

Première partie : les bénéfices de la piétonnisation. La réduction de la pollution et du bruit améliore directement la santé des habitants. Les rues sans voitures sont aussi plus sûres pour les enfants et les personnes âgées. Prenons l'exemple d'une grande rue commerçante devenue piétonne : on y voit plus de familles, plus de terrasses, et l'on y reste plus longtemps, ce qui profite aux boutiques.

Deuxième partie : les critiques légitimes. Un plombier a besoin de sa camionnette, et une personne à mobilité réduite ne peut pas toujours marcher cinq cents mètres. De plus, les habitants des villages alentour n'ont souvent pas d'autre choix que la voiture, faute de bus. Interdire sans proposer d'alternative revient à créer une inégalité territoriale.

Troisième partie : des conditions de réussite. Premièrement, il faut des parkings relais à l'entrée de la ville, reliés par des transports fréquents. Deuxièmement, des dérogations doivent exister pour les livraisons, les artisans et les personnes handicapées.

Troisièmement, la mesure doit être expérimentée et évaluée, avec une vraie concertation des habitants et des commerçants.

Conclusion. La piétonnisation n'est pas une punition pour les automobilistes, mais un choix de qualité de vie. Elle ne sera acceptée que si la ville garantit à chacun une manière réaliste de se déplacer.

Question 1 : Les commerçants ne risquent-ils pas de perdre leurs clients ? Réponse : C'est une crainte fréquente, mais les exemples montrent plutôt le contraire quand les transports sont bons. Une période d'essai et des horaires de livraison adaptés rassurent les commerçants.

Question 2 : Que diriez-vous à une personne âgée qui dépend de sa voiture ? Réponse : Je lui dirais que la mesure prévoit des exceptions pour elle, avec des places d'arrêt proches et une navette gratuite. L'objectif n'est pas de l'isoler.

Question 3 : Cette politique convient-elle aussi aux petites villes ? Réponse : Oui, mais à plus petite échelle. Dans une petite ville, une seule rue ou une place suffit parfois à créer un lieu agréable, sans bouleverser la circulation.

Pour continuer

Tout ce pack est aussi en ligne, avec correction immédiate et chronomètre.

- [Toutes les épreuves du DELF B2](#)
- [Écoute DELF B2, série 1 \(gratuite\)](#)
- [Exercices DELF B2 en anglais : le guide](#)

Les séries 3 à 5 et l'examen blanc complet sont réservés au pass payant.